

LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT
PAS DES PERFORMANCES FUTURES.

IMMORENTE
SCPI DIVERSIFIÉE
LA RÉFÉRENCE DES SCPI



Bulletin trimestriel d'information

4^{ème} TRIMESTRE 2025 ► N° 148

Valable du 1^{er} janvier au 31 mars 2026

Chers Associés,

Toute l'équipe SOFIDY est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Bien que l'économie européenne fasse preuve de résilience, soutenue par une inflation maîtrisée et une croissance légèrement positive, l'activité peine à redémarrer sur l'ensemble des marchés immobiliers européens, essentiellement en raison des doutes et des tensions géopolitiques qui persistent à l'échelle mondiale. Ce contexte invite les acteurs du marché à la prudence, mais il offre également des opportunités pour l'investissement immobilier qui continue de se distinguer par ses rendements prévisibles et attractifs.

Concernant votre SCPI IMMORENTE, les travaux de valorisation conduits en fin d'année traduisent une hausse de la valeur du patrimoine de +1,6 % sur un an, traduisant la qualité de son portefeuille immobilier, fruit d'une politique d'investissement visant à acquérir des actifs sécurisés et générateurs de revenus. Cette rigueur à l'investissement a permis sur 2025 des revalorisations par rapport aux prix d'acquisition de près de +6,8 % en moyenne pour les investissements de l'année.

Votre SCPI continue de profiter des bonnes opportunités d'investissement avec plus de 228 M€ déployés depuis cette année au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Italie et en France sur une diversité d'actifs de qualité, avec un taux de rendement moyen immédiat de 6,8 %⁽¹⁾. Au cours du trimestre, IMMORENTE a investi près de 64 M€ au travers de 7 opérations, essentiellement à Paris et à Marseille.

Au cours du quatrième trimestre, près de 20 700 m² ont été reloués soit près de la moitié des relocations de l'année. Malgré cette gestion dynamique, le taux d'occupation du trimestre ressort à 91,20 % soit une baisse de 29 points de base par rapport au trimestre précédent en raison du départ d'un des locataires de l'immeuble situé à Suresnes.

En poursuivant sa politique d'arbitrage tout au long de l'année, IMMORENTE a réalisé un volume de cessions de plus 58 M€ à des prix de vente supérieurs en moyenne de +8,3 % par rapport aux valeurs d'expertise du 31 décembre 2024. Ces ventes ont permis de générer plus de 18 M€ de plus-values distribuables.

Au vu de ses performances opérationnelles, votre SCPI verse un dividende global au titre de l'exercice 2025 de 16,34 € par part ayant pleine jouissance sur l'exercice, faisant ressortir un taux de distribution de 5,00 % brut de fiscalité⁽²⁾. L'acompte versé au titre du dernier trimestre 2025 ressort à 3,51 € par part. Par ailleurs, un dividende exceptionnel de 1,38 € par part sera versé concomitamment, composé de 0,40 € au titre des plus-values réalisées et de 0,98 € de distribution de prime d'émission⁽³⁾.

Nous vous remercions de votre confiance.

La Société de Gestion.

⁽¹⁾ Taux de rendement initial acte en main, qui ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

⁽²⁾ Dividende brut au titre de l'année N avant prélèvement obligatoire et autre fiscalité immobilière (sur revenus étrangers et sur plus-values) payée par le fonds pour le compte des associés rapporté au prix de souscription au 1^{er} janvier de l'année N. Au titre de 2025, ce dividende brut intègre une distribution de plus-value à hauteur de 7,8 % de la distribution totale, une distribution de prime d'émission à hauteur de 5,8 % et une fiscalité immobilière payée par la SCPI pour le compte des associés à hauteur de 3,9 %. Quant à l'imposition des revenus éventuels perçus de l'étranger par la SCPI, l'impôt étranger peut être neutralisé en France afin d'éviter la double imposition des associés, selon les conventions fiscales en vigueur entre la France et les pays concernés. Le traitement fiscal varie selon la situation individuelle et le taux d'imposition propre à chaque associé. Le dispositif fiscal est susceptible d'évoluer. Les porteurs ayant investi via des unités de compte (UC) ne bénéficient pas directement des crédits d'impôt éventuels, ceux-ci étant attribués à l'assureur. Cet indicateur est conforme à la méthodologie ASPIIM.

⁽³⁾ Distribution de prime d'émission en vertu de la 12^{ème} résolution de l'assemblée générale du 5 juin 2025, afin de ne pas pénaliser la distribution du fait de provisions pour dépréciation liées à des baisses de valeurs latentes de participations financières qui sont déjà répercutées dans la valeur de réalisation de la SCPI.

⁽⁴⁾ La performance globale de l'année N correspond à la somme du taux de distribution de l'année N et de la variation du prix de souscription entre le 1^{er} janvier de l'année N et le 1^{er} janvier de l'année N+1.

+ 5,00 %

TAUX DE DISTRIBUTION 2025⁽²⁾

+ 5,00 %

PERFORMANCE GLOBALE 2025⁽⁴⁾

+ 9,33 %

TAUX DE RENDEMENT INTERNE DEPUIS L'ORIGINE
AU 31 DÉCEMBRE 2025

91,20 %

TAUX D'OCCUPATION FINANCIER
DU TRIMESTRE

4 391 M€

CAPITALISATION
AU 31 DÉCEMBRE 2025

994

NOMBRE D'IMMEUBLES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

49 983

NOMBRE D'ASSOCIÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2025

ÉCHELLE DE RISQUE

< Risque faible Risque élevé >

1 2 3 4 5 6 7

Prendre des risques pourquoi pas, mais bien les connaître c'est mieux !

- Les SCPI sont des placements à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. La durée de placement recommandée est de 8 ans. Comme tout investissement, l'immobilier présente des risques. Ce fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection de capital et présente notamment un risque d'absence de rendement, un risque de perte en capital, un risque de liquidité et un risque de durabilité, pouvant toutefois être atténués, sans garantie, par la diversification immobilière ou locative du fonds. Le détail des risques est décrit dans le Document d'informations clés (DIC) et la note d'information.
- L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 8 années. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.
- Les performances futures peuvent être soumises à l'impôt, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir.



Le patrimoine d'Immorente

Diversifier pour mieux épargner

IMMORENTE attache une grande importance à la diversification du patrimoine et à la mutualisation des risques. Depuis plus de 30 ans, Votre SCPI investit dans un patrimoine diversifié et mutualisé, dans les principales typologies d'immobilier locatif en France, au Royaume-Uni, en Irlande, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Belgique et en Italie : murs de commerce, de bureaux, d'hôtellerie et de loisirs, de logistique et d'activités, et de résidentiel, en privilégiant la qualité des emplacements dans les principales métropoles européennes.

À RETENIR
AU 31 DÉCEMBRE 2025

4 133 M€
VALEUR DE PATRIMOINE
D'IMMORENTE

994
IMMEUBLES REPRÉSENTANT
3 227 UNITÉS LOCATIVES

Où se situe le patrimoine de ma SCPI ?

En valeur au 31 décembre 2025

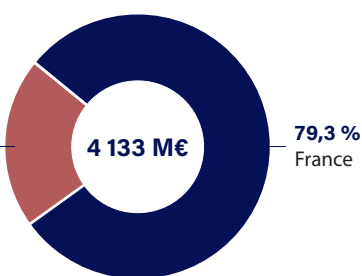
France :

Métropoles françaises 32,4 %
Grand Paris 24,0 %
Paris Centre 22,8 %

Étranger :

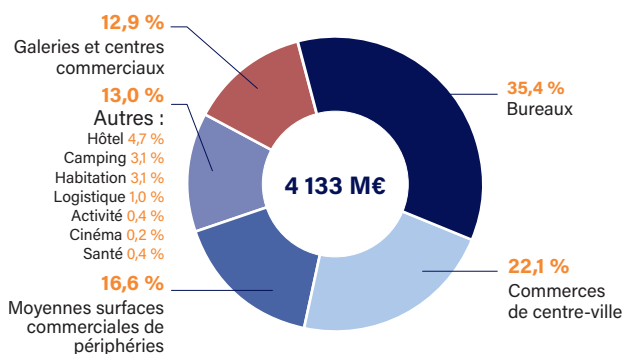
Pays-Bas 8,3 %
Allemagne 4,2 %
Royaume-Uni 3,2 %
Belgique 2,9 %
Italie 1,0 %
Irlande 0,6 %
Reste de l'Europe 0,6 %

20,7 %
Étranger



Sur quelles typologies ?

En valeur au 31 décembre 2025



Point sur l'endettement au 31 décembre 2025



18,3 %

% dette / valeur
du patrimoine

755 M€

Dettes bancaires



2,74 %

Taux moyen des emprunts

99,3 %

Taux fixe

0,7 %

Taux variable



4 ans et 6 mois

Maturité moyenne de la dette,
dont 64 % amortissable



Les investissements du trimestre

Notre stratégie de l'emplacement, la clé de tout investissement réussi en immobilier.

Au cours du 4^{ème} trimestre 2025, votre SCPI a procédé à l'acquisition de sept actifs en France pour un montant total de **63,7 M€** et un taux de rendement moyen de **5,8%**^(*), notamment :

- Les murs d'un **EPHAD situé au cœur de Marseille**, à 5 minutes de la station de métro Périer (2^{ème} arrondissement). Cet établissement comprend 92 lits sur une surface totale de **3 991 m²**. Présent depuis 2007, le locataire a récemment renouvelé son bail commercial pour une durée ferme de 12 ans ;
- Un **portefeuille de 2 hôtels** avec un total de **58 chambres** localisés dans des **quartiers touristiques prisés de Paris** (Paris 15^{ème} Eiffel et Paris 2^{ème} Opéra) et exploités par le groupe Korner sur la base d'un bail de 12 ans ferme ;
- Un **actif de bureaux de 1 470 m²**, situé rue de Provence dans le **9^{ème} arrondissement de Paris**, au cœur du Quartier Central des Affaires, et présentant de belles perspectives de création de valeur ;
- Un **actif mixte situé place Sadi Carnot à Marseille**, entre le Vieux-Port et le quartier d'affaires Euroméditerranée. L'immeuble haussmannien à usage mixte et d'une superficie de **5 880 m²** comprend des bureaux (70 %), des commerces (9 %) et des logements (21 %). Il se distingue par son élégance avec une façade en pierre de taille.

De plus, la livraison de l'actif de résidence services senior acheté en VEFA à Athis-Mons (91) a eu lieu au cours du trimestre avec la prise d'effet du bail concomitante par l'opérateur Domytis.

Type	Adresse	Locataire/Activités	Surface	Prix d'acquisition frais inclus	Date d'acquisition
Santé	Marseille (13) - 22 rue Vandell	EPHAD Korian	3 991 m²	11 496 985 €	01/10/2025
Hôtel	Paris (75) - Hôtel Korner Eiffel	Korner	1 154 m²	4 798 138 €	02/10/2025
Hôtel	Paris (75) - Hôtel Korner Opéra	Korner	1 244 m²	5 279 424 €	02/10/2025
Coliving	Créteil (94) - 1 quai du Halage	Colive	275 m²	1 367 570 €	21/10/2025
Bureau	Paris (75) - 19 rue de Provence	Itelios	1 470 m²	17 959 989 €	03/11/2025
Coliving	Paris (75) - 50/54 rue de Picpus	Chez Jeannette	463 m²	4 206 000 €	15/12/2025
Mixte	Marseille (13) - 4 place Sadi Carnot	29 locataires	5 881 m²	18 620 000 €	19/12/2025
Total			14 477 m²	63 728 106 €	

Au 31 décembre 2025, votre SCPI est engagée dans de nouvelles acquisitions pour un montant total de **52,2 M€**, à la fois en immobilier direct et sous forme de participations dans des sociétés immobilières.



Marseille (13) - place Sadi Carnot



Paris (75) - Hôtel Korner Eiffel

À RETENIR

63,7 M€

MONTANT INVESTI SUR LE TRIMESTRE (FRAIS INCLUS)

7

NOMBRE D'ACQUISITIONS SUR LE TRIMESTRE

14 477 m²

SURFACE ACQUISE SUR LE TRIMESTRE

52,2 M€

PROJETS D'INVESTISSEMENT ENGAGÉS AU 31/12/2025

(*) La rentabilité immédiate des actifs acquis par la SCPI n'est pas un indicateur fiable des performances futures de la SCPI et n'est pas garanti. Ce taux de rendement exprime le rapport entre les loyers annuels de l'actif à la date d'acquisition, et sa valeur d'acquisition frais inclus. Il peut évoluer après l'acquisition, et ne doit pas être confondu avec le taux de distribution.

Les arbitrages du trimestre

Certains actifs immobiliers dont le travail de revalorisation a été maximisé par la Société de Gestion ou ne répondant plus aux critères d'investissements actuels de votre SCPI ont été vendus afin de générer des plus-values et/ou de réinvestir le produit des ventes vers des actifs aux fondamentaux davantage alignés avec la stratégie d'investissement.

Les arbitrages du trimestre, portant sur 9 actifs, se sont élevés à 20,9 M€ net vendeur reflétant des prix de vente supérieurs en moyenne de +7,3 % par rapport aux valeurs d'expertises. Ils ont généré une plus-value nette de fiscalité de 5,8 M€. Au 31 décembre 2025, la SCPI est par ailleurs engagée dans des promesses de vente pour un montant de 10,7 M€.

Les arbitrages depuis le début de l'année :

28

Actifs
vendus

58,5 M€

Prix de vente
total

54,0 M€

Valeur d'expertise
au 31/12/2024

+8,3 %

Prix de vente
vs. Valeur d'expertise

19,5 M€

Plus-values totales
(nettes de fiscalité)

10,7 M€

Projets de cession
engagés au 31/12/2025

Une gestion attentive, au service de votre épargne

Gestion locative

Les actions menées en matière de gestion locative depuis le début de l'année 2025 sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2025	Nombre	Surface	Loyers annuels précédents	Loyers annuels obtenus
Renouvellements de baux	49	80 003 m ²	11 614 282 €	11 201 727 €
Relocations	117	40 119 m ²	9 016 777 €	7 488 514 €
TOTAL	166	120 122 m²	20 631 059 €	18 690 241 €
Locations	17	10 050 m ²	-	1 691 499 €

La dynamique locative de votre SCPI est illustrée par 183 actes de gestion depuis le début de l'année, concernant 130 172 m². Les relocations et les renouvellements font ressortir des loyers en baisse de -9,4 % à périmètre constant (réalignement sur des valeurs locatives de marché après des années de forte inflation et donc possibilité de sécuriser des flux locatifs sur des durées fermes). Cette baisse s'explique principalement par le renouvellement d'une moyenne surface de périphérie d'une surface de 10 198 m² à une enseigne de bricolage nationale à Schwentinental (Allemagne) présenté au cours de l'année ainsi que la relocation Route de Saint-Simon à Toulouse présentée ci-dessous. Par ailleurs, certaines relocations à la baisse peuvent concerner des locaux vacants depuis longtemps et situés dans des environnements commerciaux qui ont perdu en attractivité mais qui impacteront positivement le résultat de votre SCPI.

Principales relocations et renouvellements du trimestre

Paris (75) - Rue d'Amsterdam :

Renouvellement d'un bail d'une surface de bureau de 5 752 m² pour un loyer annuel de 4 850 K€, soit une hausse de +14,3 % par rapport au loyer précédent.

Lyon (69) - Place Charles Béraudier :

Location d'une cellule d'une surface de 273 m² pour un loyer annuel de 269 K€ au sein d'un centre commercial à la gare Lyon Part-Dieu acheté en VEFA et livré en 2025.

Paris (75) - Avenue Daumesnil :

Relocation d'une surface de bureaux de 341 m² pour un loyer de 176 K€, soit une hausse de +20 % par rapport au loyer précédent.

Quetigny (21) - ZAC des Charrieres :

Renouvellement d'un bail d'une moyenne surface de périphérie de 1 215 m² pour un loyer de 180 K€, soit une baisse de -16,3 % par rapport au loyer précédent mais au dessus de la valeur locative de marché.

Toulouse (31) - Route de Saint-Simon :

Relocation d'une surface de 4 908 m² dans un centre commercial pour un loyer de 250 K€, soit une baisse de -56 % par rapport au loyer précédent. La relocation de cette cellule vacante depuis 2019 permettra de redynamiser le centre.

Nancy (54) - Place André Maginot :

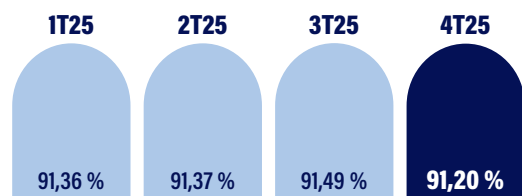
Relocation d'une surface de commerce en pied d'immeuble de 522 m² pour un loyer de 80 K€, soit une hausse de +2,4 % par rapport au loyer précédent.

Principales libérations du trimestre

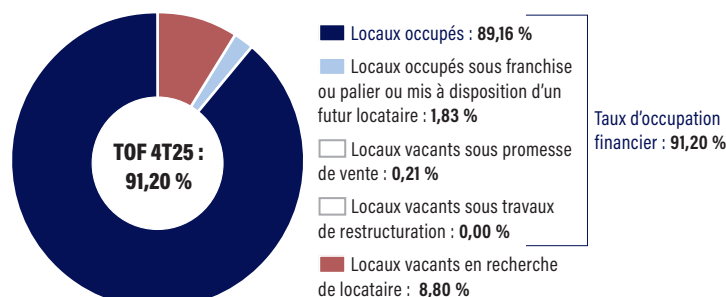
Les principales libérations du trimestre concernent 564 m² de bureaux situés rue d'Uzès à Paris représentant un loyer annuel total de 320 K€ ainsi que 293 m² de bureaux situés rue du Général Foy à Paris représentant un loyer annuel total de 210 K€. Les équipes de gestion travaillent activement afin de relouer rapidement ces actifs de qualité.

Taux d'occupation

Le taux d'occupation financier* moyen du quatrième trimestre 2025 s'établit à 91,20 %, en légère baisse par rapport au trimestre précédent.



Au 31 décembre 2025, la vacance est répartie sur 516 unités locatives.



61 M€
DE LOYERS ENCAISSÉS
AU QUATRIEME TRIMESTRE 2025

* Conformément à la note méthodologique de l'ASPIM sur les indicateurs de performance des SCPI, le taux d'occupation financier est déterminé comme le rapport entre le montant des loyers facturés ainsi que des valeurs locatives de marché des autres locaux non disponibles à la location par le montant total des loyers qui serait facturé si tout le patrimoine était loué.

La performance financière de ma SCPI

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Distribution de l'exercice

Acompte du trimestre



Acompte trimestriel versé fin janvier pour une part de pleine jouissance, soit 3,41 € après prélèvements pour les associés personnes physiques fiscalement résidentes en France n'ayant pas transmis de demande de dispense.

À cet acompte s'ajoute le versement fin janvier d'un **dividende exceptionnel prélevé sur la réserve des plus-values d'un montant de 0,40 € ainsi que de 0,98 € de distribution de prime d'émission⁽¹⁾** par part ayant jouissance à la date de ladite distribution.

Distribution annuelle



Les bons résultats de votre SCPI permettent de distribuer un dividende annuel global de 16,34 € par part ayant pleine jouissance sur l'exercice complet.

En € par part	Rappel 2024	2025
1 ^{er} trimestre	3,51 €	3,51 €
2 ^e trimestre	3,51 €	3,51 €
3 ^e trimestre	3,51 €	3,51 €
4 ^e trimestre	4,47 €	3,51 €
Dividende ordinaire	15,00 €	14,04 €
Dividende exceptionnel au titre des plus-values	0,89 €	1,32 €
Distribution de prime d'émission	0,75 €	0,98 €
Dividende annuel	16,64 €	16,34 €

Performance 2025

Taux de distribution 2025 :



Votre SCPI a généré en 2025 un taux de distribution de 5,00 % brut de fiscalité⁽²⁾ et de 4,81 % net de fiscalité⁽³⁾.

Taux de performance 2025 :

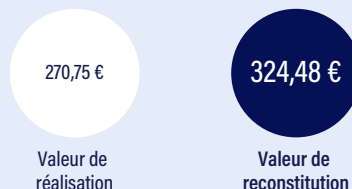


La performance globale de l'année N correspond à la somme du taux de distribution de l'année N et de la variation du prix de souscription entre le 1^{er} janvier de l'année N et le 1^{er} janvier de l'année N+1.

Tout ce qu'il faut savoir sur... La valeur de part

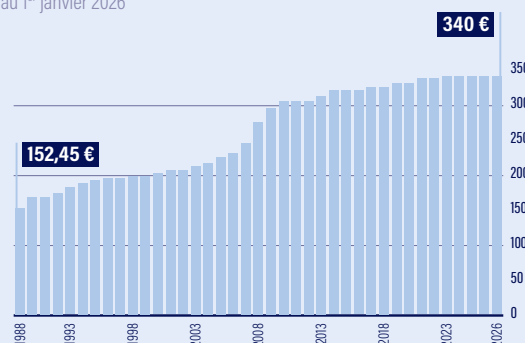
Valeur de référence des parts

(par part) au 30/06/2025



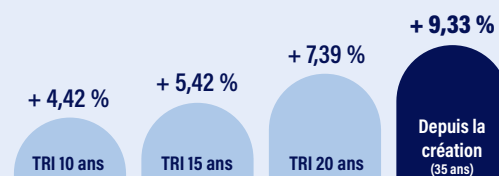
Historique du prix de souscription

au 1^{er} janvier 2026



Performances à long terme de ma SCPI

au 31 décembre 2025



Le TRI exprime la performance annuelle moyenne pour un épargnant, en prenant en compte le prix de revient de son placement, l'ensemble des dividendes perçus au cours de la période de placement et le prix de retrait en vigueur au moment de sa sortie (mais en excluant sa fiscalité propre). Le TRI permet d'évaluer la performance passée du placement financier en SCPI.

⁽¹⁾ Distribution de prime d'émission en vertu de la 12^{ème} résolution de l'assemblée générale du 5 juin 2025, afin de ne pas pénaliser la distribution du fait de provisions pour dépréciation liées à des baisses de valeurs latentes de participations financières qui sont déjà répercutées dans la valeur de réalisation de la SCPI.

⁽²⁾ Dividende brut au titre de l'année N avant prélèvement obligatoire et autre fiscalité immobilière (sur revenus étrangers et sur plus-values) payée par le fonds pour le compte des associés rapporté au prix de souscription au 1^{er} janvier de l'année N. Au titre de 2025, ce dividende intègre une distribution de plus-value à hauteur de 7,8 % de la distribution totale, une distribution de prime d'émission à hauteur de 5,8 % et une fiscalité immobilière payée par la SCPI à hauteur de 3,9 %. Quant à l'imposition des revenus éventuels perçus de l'étranger par la SCPI, l'impôt étranger peut être neutralisé en France afin d'éviter la double imposition des associés, selon les conventions fiscales en vigueur entre la France et les pays concernés. Le traitement fiscal varie selon la situation individuelle et le taux d'imposition propre à chaque associé. Le dispositif fiscal est susceptible d'évoluer. Les porteurs ayant investi via des unités de compte (UC) ne bénéficient pas directement des crédits d'impôt éventuels, ceux-ci étant attribués à l'assureur. Cet indicateur est conforme à la méthodologie ASPIM.

⁽³⁾ Dividende au titre de l'année N, avant prélèvement obligatoire et après autre fiscalité immobilière, payée par la SCPI, rapporté au prix de souscription au 1^{er} janvier N.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION :

DÉLAI DE JOUISSANCE DES PARTS

1^{er} jour du 1^{er} mois

suivant la souscription et son règlement à la SCPI jusqu'à la plus proche des deux dates : le 31 décembre 2026 ou la date à laquelle il n'y aura plus de demande de retrait, avec un dossier complet, supérieure à un mois et non remboursée.

340 €

PRIX DE SOUSCRIPTION DE LA PART D'IMMORTE
pour tout nouvel associé depuis le 1^{er} novembre 2021.

306 €

PRIX DE RETRAIT DE LA PART D'IMMORTE
Ce prix correspond au prix de souscription diminué de la commission de souscription.

LES CHIFFRES DU TRIMESTRE :

13 461 960 €
MONTANT COLLECTÉ

12 115 764 €
MONTANT RETIRÉ

4 391 494 060 €
CAPITALISATION
AU 31/12/2025

1 963 256 168 €
CAPITAL NOMINAL
AU 31/12/2025
(VS 1 963 256 168 €
AU 31/12/2024)

12 916 159
NOMBRE DE PARTS
AU 31/12/2025

39 594
PARTS NOUVELLES
SOUSCRITES

39 594
PARTS RETIRÉES

260 602
PARTS EN ATTENTE
AU 31/12/2025

Caractéristiques de la SCPI

Classification :	SCPI Diversifiée à capital variable
Date de création (immatriculation RCS) :	1988
Profil de risque :	3/7
Durée de la détention recommandée :	8 ans
Évaluateur Immobilier :	Cushman & Wakefield
Dépositaire :	CACEIS Bank France
Commissaire aux Comptes :	KPMG Audit
Responsable de l'information :	Monsieur Jean-Marc Peter

À noter !

Lors de l'Assemblée Générale d'IMMORENTE qui se tiendra le 4 juin 2026, quatre sièges du Conseil de Surveillance seront mis en renouvellement. Les associés souhaitant faire acte de candidature sont invités à le faire en téléchargeant le formulaire de candidature sur leur Espace Associé (rubrique Mes documents - Documents utiles - Pratique) ou sur simple demande auprès du Service Associés (service-associes@sofidy.com), le formulaire devant parvenir à la Société de Gestion avant le 1^{er} mars 2026.

BT-IR-012026-FR-2-2748



Stadshart - Zoetermeer (Pays-Bas)
Toutes les photographies présentes dans le document concernent des investissements déjà réalisés, à titre d'exemple, mais ne constituant aucun engagement quant aux futures acquisitions de la SCPI.

La politique de souscription et de retraits

Minimum de souscription

Tout nouveau souscripteur doit acquérir un minimum de 1 part.

Date d'entrée en jouissance des parts

Nous vous informons que le délai de jouissance de votre SCPI est temporairement raccourci, depuis le 1^{er} février 2024 et jusqu'au 31 décembre 2026 ou la date à laquelle il n'y aura plus de demande de retrait, avec un dossier complet, supérieure à un mois et non remboursée, au 1^{er} jour du mois qui suit l'enregistrement de la souscription.

Modalités de sortie

Il est tenu au siège de la société et à la disposition des tiers, un registre où sont recensées les demandes de retrait et les offres de cession de parts. Les associés qui souhaitent se retirer de la société disposent de deux moyens :

- Remboursement des parts (retrait) demandé par lettre recommandée à la Société de Gestion, dûment signée de l'ensemble des titulaires des parts et accompagnée de l'original d'attestation de parts, dans le cadre de la variabilité du capital. Le prix de retrait est égal au dernier prix de souscription en vigueur diminué de la commission de souscription. Le règlement de l'associé qui se retire a lieu dans un délai de maximum trente (30) jours, après la fin du mois au cours duquel le retrait est enregistré, contre remise des certificats correspondants.
- Vente des parts en cherchant eux-mêmes un acheteur. Les parts peuvent être librement cédées entre associés, et entre associés et tiers, sans autre intervention de la Société de Gestion que la régularisation des cessions sur le registre des associés et des transferts, après justification par le cédant du paiement des droits d'enregistrement et du paiement de l'éventuel impôt sur les plus-values. La société ne garantit pas la revente des parts.

Frais de mutation de parts

La Société de Gestion perçoit une rémunération forfaitaire de 100 € HT soit 120 € TTC pour toute cession de parts et toute mutation (cession de gré à gré, succession, donation, divorce). La Société de Gestion a choisi de percevoir cette rémunération par cessionnaire, donataire ou ayant-droit quel que soit le nombre de parts cédées.

Autres informations

Les demandes de changements d'adresse doivent être adressées à la Société de Gestion accompagnées d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. L'acquisition de parts n'est pas possible pour les clients, personnes morales ou physiques, qui en raison de leur nationalité, de leur résidence, de leur siège social, ou de leur lieu d'immatriculation, relèvent d'un droit étranger qui impose à SOFIDY des restrictions ou des obligations spécifiques quant à la commercialisation et la promotion de ses produits. Les informations relatives à la SCPI IMMORENTE publiées par SOFIDY ne constituent en aucune manière une sollicitation en vue de l'achat de parts par des ressortissants ou résidents de certains pays, dont notamment les États-Unis d'Amérique.

Vous pouvez retrouver les statuts, la note d'information, le présent bulletin trimestriel d'information et les informations relatives à la fiscalité sur le site internet de SOFIDY en vous connectant sur www.sofidy.com. Vous y trouverez également le détail de la composition du patrimoine de la société.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au document d'information clé et à la note d'information, avant de prendre toute décision finale d'investissement.